



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

École Primaire Publique Jean MOULIN  
14000 CAEN

Circonscription : CAEN 2

**PROCES VERBAL DU CONSEIL  
D'ÉCOLE**

**De l'École JEAN MOULIN  
Le 9 Novembre 2023**

Le jeudi 9 novembre, dans les locaux de l'école se sont réunis :

|  |   |
|--|---|
| <b>Le directeur de l'école :</b>               | DION Déborah  |
| <b>L'inspecteur de l'éducation nationale :</b> |   |
| <b>Les élus :</b>                              |   |
| <b>Les représentants de la mairie :</b>        | ROCHEFORT Emilie (élue municipale),   |
| <b>Le DDEN :</b>                               | CHAUVIN Joël  |
| <b>Les enseignants :</b>                       | CHRETIEN Paola, DUPONT Julie,<br>FRANGER-RITEAU Laurence, GUEDJ<br>Sandrine,<br>DOUBLET Mathieu, FAUDEMÉR Laurence,<br>TROADEC Agathe, GERGAUD Cécile,<br>HUARD Virginie, NATIVELLE Céline, SAYAH<br>Nadia, RAUX Célia, GRILLOT Roman,<br>CHOUETTE Manon, AVSAR Héroïse |
| <b>Le représentante du RASED :</b>             | MORIN Claire (psychologue E.N.)   |
| <b>Les parents d'élèves élus :</b>             | AUBERT Lydia, DE FORTESCU Nicolas,<br>MALOUM Louisa -, LOUVEAU Caroline,<br>BREUVART Laëtitia, GUETIN Grégoire,<br>VILLEROY Nicolas, FEDRIZZI Sophie,<br>GUZMAN VELEZ Miguel, KHANDAKANI<br>Mouna, LAGIER Jessica, MAMBERTA<br>Mathieu, LETRONE Cédric                  |
| <b>Excusés :</b>                               | CARDOEN Anne (IEN), FLAMENT<br>Emmanuelle (RASED), DEVAUX Edith,<br>LACROIX Apolline, LELEU-VANDEWALLE<br>Hélène, VANDERMERSCH Clémence,<br>ADELAÏDE Murielle, TAMIC Sophie,<br>LEFEVRE Hélène, , DESHAYES Charlotte<br>TAMION Nathalie,                                |
| <b>Invités :</b>                               | Personnel de la Mairie : HOFFMAN Aline<br>(Coordonnatrice), GAUMONT Martine<br>(Référente)<br>GUILMART Jean-Charles (Directeur MJC<br>venoix,17B)   |

Secrétaire de séance : Mme Julie DUPONT (début de séance à 18h)

| Ordre du jour   | Discussion / décision  |
|---|--|
| <b>Fonctionnement du conseil d'école</b>  |  |
| <b>Elections représentants parents d'élèves :</b>   | 486 inscrits, 219 votants, 14 titulaires et 2 suppléants   |
| <b>Approbation du PV du dernier CE</b>  | <b>vote : adopté à l'unanimité</b>   |
| <b>Règlement du conseil</b>   | <b>vote : adopté à l'unanimité</b><br>3 CE dans l'année :<br>- jeudi 9 novembre,<br>- mardi 12 mars,<br>- lundi 17 juin.<br>De 18h-20h afin que tout les membres puissent être présents.   |
| <b>Vie scolaire</b>   |  |
| <b>Présentation de l'Ecole Maternelle Jean MOULIN :</b><br>- Intervenants mairie, Représentant Education nationale, Equipe pédagogique et Enseignante | <b>Représentants Municipalité de CAEN</b><br><b>Maire Adjoint :</b> Mme Amandine FRANCOIS-GOGUILLON<br><b>C. Municipal délégué:</b> Mme Emilie ROCHEFORT<br><b>Coordonnateur Education :</b> Mme Aline HOFFMAN<br><b>Référente scolaire:</b> Mme Martine GAUMONT-GUILLOTTE<br><br><b>Représentants Education nationale :</b><br><b>DDEN:</b> Mr Joël CHAUVIN<br><b>Inspectrice:</b> Mme Anné CARDOEN<br><b>Psychologue:</b> Mme Claire MORIN<br><b>Maitre E:</b> Mme Emmanuelle FLAMENT<br><b>Maitre G :</b> Mme Edith DEVAUX<br><br><b>Directrice :</b><br>Mme DION Déborah<br><br><b>Maternelle site Robert Doisneau :</b><br><b>Equipe Enseignante:</b><br>- Mme Laurence FRANGER-RITEAU<br>- Mme Sandrine GUEDJ<br>- Mme Hélène LELEU-VANDEWALLE<br>- Mme Apolline LACROIX<br>- (Compl. Tps Partiel)<br>- Mme Clémence VANDERMERSCH<br>- (Compl. Tps Partiel)<br><b>Equipe ATSEM:</b><br>- Mme Katia PEREIRA DA SYLVA<br>- Mme Christelle GUIRADO<br>- Mme Isabelle DA ROCHA<br><br><b>Maternelle site Jean Moulin</b><br><b>Equipe Enseignante:</b><br>- Mme Murielle ADELAÏDE<br>- Mme Julie DUPONT<br>- Mme Paola CHRETIEN<br>(Compl. Tps Partiel)<br><b>Equipe ATSEM:</b><br>- Mme Estelle LEROUESNIER |

- Mme Laetitia CARLE

### **Elémentaire Jean Moulin**

#### **Equipe Enseignante:**

- Mme Nathalie TAMION
- Mme Agathe TROADEC
- Mme Céline NATIVELLE
- Mme Virginie HUARD
- M. Roman GRILLOT
- Mme Cécile GERGAUD
- Mme Célia RAUX
- Mme Laurence FAUDEMÉR
- Mme Nadia SAYAH
- Mme Manon CHOUETTE (Compl. PEMF)
- M. Mathieu DOUBLET

#### **Equipe AESH:**

- Mme Elisabeth ALLAIN
- Mme Bianca LECHARTIER
- Mme Lisa RENAUD
- M. Frédéric FOUCHER

#### **Brigade de remplacement :**

Mme Paola CHRETIEN (Brigade de Remplacement)

Mme Héloïse AVSAR (Brigade de Remplacement)

**5 classes de maternelle sur 2 sites, 8 classes d'élémentaire et 1 dispositif ULIS. 310 élèves**

#### **- CYCLE 1 site Jean Moulin :**

Mme DUPONT, Mme CARLE : 15PS/6MS

Mmes ADELAIDE (L, M) et CHRETIEN (J, V), Mme LEROUESNIER: 8MS/15GS

#### **- CYCLE 1 site Robert Doisneau :**

Mmes FRANGER RITEAU (L, M, J) et LACROIX (V), Mme PEREIRA DA SILVA : 22PS

Mme GUEDJ, Mme GUIRADO : 8MS/13GS

Mmes LELEU VANDEWALLE (L, M) et VANDERMERSCH (J, V), Mme DA ROCHA : 9MS/12GS

#### **- CYCLE 2 :**

Mmes TROADEC (L, J, V) et TAMION (M) : 24CP

Mme HUARD : 8CP/15CE1

Mme NATIVELLE : 8CP/15CE1

M. GRILLOT : 13CE1/10CE2

Mme RAUX : 13CE2/11CM1

Mme GERGAUD + AESH : Mmes ALLAIN, RENAUD, LECHARTIER, M. FOUCHER : 9 élèves (ULIS)

#### **- CYCLE 3 :**

Mmes SAYAH (L, M, V) et CHOUETTE (J) : 24CM1

Mme FAUDEMÉR : 6CM1/19CM2

M. DOUBLET : 27CM2

Transmis par voie numérique + mis en ligne sur blog + afficher à l'entrée de chaque bâtiment.

### **Présentation de l'Ecole Maternelle Jean MOULIN :**


- Effectif et Organisation pédagogique

**Règlement intérieur  
2023/2024 :**

Les modifications : fusion des 2 règlements + protocole PHARE + retards + cartes de jeux (interdites).  
 Avec le règlement, il y aura la charte de laïcité et la charte numérique.  
 Le plan prévention du harcèlement sera mis sur le blog ultérieurement.

Occupation des locaux : jusqu'à 18h30, les locaux sont ouverts à tous (agents d'entretien). Les enseignants sont autorisés jusqu'à 19h30 en semaine. En vacances, accès possible jusqu'à 18h sauf le mercredi. Pendant les grandes vacances, jusqu'au 13 juillet et après le 20 août. Voir pour un accès le week-end.

**Vote règlement intérieur : adopté à l'unanimité**

 (Il est proposé de prévoir un avenant après concertation avec la mairie pour un accès le week-end)

**Remarque :** le règlement est en pj de ce rapport ainsi que l'occupation des locaux et les chartes

**Mise en œuvre des projets d'école**

**PROJETS :**

**Ecole et cinéma**

ULIS + CM1/CM2 + CE1/CE2 + CM2 3 films  
 + Toutes les classes de maternelle (2 films pour les PS et PS/MS et 3 films pour les MS/GS)

**Prix chronos**

Projet littéraire national « intergénérationnel »  
 CP + CM1/CM2 + CM2

**Génération 2024**

Labellisation de l'école, activités sportives  
 PS/MS + MS/GS + MS/GS + CP + CP/CE1 + CP/CE1 + ULIS  
 Labellisation, défi APQ, challenges, adhésion à l'USEP  
**PES déposé en mairie** « le street-art s'invite aux JO »  
 classes maternelles du site Jean Moulin

**Projet Millénaire**

Pour fêter les 1000 ans de Caen, réunir 1000 élèves en 2025.  
 CM1  
 Nadia Sayah : « Où en est-on ? »  
 Madame Rochefort : « Le projet a pris du retard. Je vais me renseigner et je reviens vers vous. »

**Projet Photo**

Photographier le quotidien et l'environnement proche, intervention d'un photographe professionnel.  
 CP + CM1 + ULIS + CM2  
**PES déposé en mairie**

**Projet « la paix s'apprend dès l'école »**

Histoire + climat scolaire + 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement.  
 CM1/CM2  
**PES déposé en mairie**

Epoque, festival et salon des livres de Caen :

De la terre à l'assiette

PROJETS EPS

Manifestations à venir.

Concernera les CM2 de la classe de Monsieur Doublet.

Projet de classe découverte réalisé en octobre ( du 16 au 19 octobre )

Bilan :

CP/CE2 + CP/CE1

Sur 47 élèves, 44 sont partis.

3 jours sur Saint Martin de Bréhal.

Pêche à pied, cuisine, port de Granville, chèvrerie... vivre ensemble +++

***Monsieur Villeroy*** : « L'APE était contente de participer à ce type de projet et elle est donc d'accord pour recommencer ! »

Problème du financement : (pas de demande à la coopérative scolaire)

- 140 euros par parents (5331 euros)

- **merci à la mairie** 829 euros pour 9 familles (demande par année civile)

- **merci à l'APE** 1240 euros

- crêpes 550,50 euros

- trousse à projets : dons 430,50 euros

**Coût total du projet :**

Prix du séjour 6919,40 euros d'hébergement

+1180 euros de bus

+ 242 euros de chèvrerie

**Soit 8341 euros**


- Natation

- EPS ville de Caen : chaque classe d'élémentaire bénéficiera d'une co-intervention (gymnastique, acrosport, escrime, judo, escalade).

- SRAV (Savoir Rouler A Vélo)

***Monsieur Guétin*** : « Qu'en est-il de l'encadrement en natation ? »

Le taux d'encadrement est plus important en GS.

 Une session d'agrément prévue le 11 décembre à 17h45 au stade nautique.

**Marché de Noël le mardi 19 décembre :**

le plan vigipirate nous interdit de le faire pour le moment (nous sommes en attente d'un retour de l'IEN. Idem pour les goûters citoyen. Tous les rassemblements sont interdits.

***Monsieur Villeroy et Monsieur de Fortescu*** : « La date pose problème, début décembre nous semble plus judicieux ».

|   |  |
|---|--|
|   | <p><b>Julie Dupont</b> : « Par expérience, nous ne pouvons pas aborder Noël trop tôt avec les enfants, ni faire les petits bricolages de Noël en novembre ».</p> <p>La MJC maintient son marché de Noël le jeudi 21 décembre.</p> <p><b>Budget de Noël de la Mairie</b> : 539 euros pour toute l'école.<br/>Spectacle ? Goûter ?</p>   |
| <b>Coopérative(s) scolaire(s)</b>       |  |
| <u>Coopérative maternelle</u>           | <p>Début novembre 2023 : 3580,15 euros<br/>Les actions prévues = 902,15 euros<br/><b>Nadia Sayah</b> est intéressée par l'USEP.<br/><b>Monsieur Guétin</b> : « Quel est l'intérêt d'adhérer à l'USEP ? »<br/><b>Julie Dupont</b> : « L'USEP est une fédération sportive qui offre des ressources matérielles et humaines pour pratiquer des activités sportives scolaires et extra-scolaires. Elle aide également à organiser des rencontres entre écoles et permet aux enfants de participer à des manifestations sportives de grande ampleur comme le marathon de Deauville. »</p> |
| <u>Coopérative élémentaire</u>          | <p>Début novembre 2023 : reste 4652,60 euros mais quelques factures non payées ont été découvertes...donc moins 404,30 euros.</p> <p>Au niveau de l'APE élémentaire, il y a environ 1200 euros sur le compte. Idem pour l'APE maternelle.<br/><b>Madame Lubeau</b> rappelle que l'APE n'a pas pour objectif de garder ses fonds.</p>   |
| <b>LES DISPOSITIFS d'ACCOMPAGNEMENT</b> |  |
| <u>Réseau d'aide RASED :</u>            | Madame MORIN psychologue éducation nationale, Madame FLAMAND maître E et Madame DEVAUX maître G. un flyer explicatif a été déposé sur le blog.   |
| <u>ULIS</u>                             | Inclusion dans les classes (âge ou niveau) par 1 ou 2 maximum.   |
| <u>APC</u>                              | Aide au travail personnel ou la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.   |
| <u>STAGES de REUSSITE</u>               | <p>1 semaine pendant les vacances scolaires (3h le matin) du CP au CM2 pour travailler sur les difficultés en français et en mathématiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toussaint : 2 groupes</li> <li>- Février : 3 groupes</li> <li>- Printemps : 2 groupes S1 et 2 groupes S2</li> <li>- Eté (fin août) : 2 groupes</li> </ul>   |
| <u>MERCREDIS EDUCATIFS</u>              | <p>Travailler les difficultés en français et en mathématiques, aide aux leçons. 3 h le matin.</p> <p>Pour 4 écoles : La Haie Vigné / Jean Guehenno/ La Maldrerie et</p>  |

|  |  |
|--|--|
| <p><b><u>EQUIPE RESSOURCE :</u></b><br/>en cas de harcèlement.</p> | <p>Jean Moulin (qui est le centre d'accueil). Les élèves participants aux mercredis éducatifs peuvent s'inscrire à la MJC de Venois s'il le souhaite (inscription payante)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- P2 : 3 groupes 6 semaines</li> <li>- P3 : 3 groupes 6 semaines</li> <li>- P4 : 3 groupes 6 semaines</li> <li>- P5 : 3 groupes 6 semaines</li> </ul> <p><b>Céline Nativelle :</b> « Problème des 24 heures de PACTE qui ne permettent pas le suivi des élèves. Idem pour les stages de réussites ».</p> <p><b><u>Protocole d'intervention pour une situation de harcèlement : Méthode de Préoccupation Partagée</u></b></p> <p><b>Monsieur Villeroy :</b> « Quel est l'intérêt de prévenir tous les parents ? »</p> <p>Les enseignants : « C'est de rassurer les parents sur la prise en compte de la situation et ouvrir le dialogue dans les familles ».</p> <p>Le cas de harcèlement à l'école a été traité.</p> <p><b>Madame Aubert :</b> « Les parents de l'enfant harcelé sont reçus mais pas ceux de l'enfant supposé « harceleur ». Pourquoi ? ».</p> <p><b>Roman Grillot :</b> « Car ce n'est pas le protocole ».</p> <p><b>Monsieur Letrone :</b> « Je ne vois pas pourquoi ».</p> <p><b>Roman Grillot :</b> « Car on ne peut pas vraiment savoir qui est le « harceleur » ».</p> <p><b>Célia Raux :</b> « On n'accuse pas les enfants « intimidateurs » pour ne pas les déstabiliser et ouvrir le dialogue. »</p> <p><b>Monsieur Villeroy :</b> « C'est déstabilisant ».</p> <p>Les parents d'élèves : « Le courrier était interpellant. Qu'est-ce qu'on en fait ? Quelle suite donner à cela ? ».</p> <p><b>Roman Grillot :</b> « Il est important que tous les parents soient au courant ».</p> <p><b>Madame Dion</b> va remonter les interrogations des parents d'élèves.</p> <p>Le protocole PHARE, c'est plusieurs niveaux pour mobiliser les enfants et des parents.</p> <p><b>Monsieur Guétin :</b> « La multiplication des mots va être anxiogène. »</p> <p><b>Madame Dion :</b> « C'est pour cela que nous en avons parlé aux réunions de rentrée ».</p> <p>Les enseignants : « Nous ne faisons que répondre aux consignes ».</p> |
| <b>Restauration scolaire et Hygiène</b>                            |  |
| <p><b><u>Questions des parents</u></b></p>                         | <p><b>Madame Gaumont :</b> « C'est un self en élémentaire et un service à table pour les maternelles ».</p> <p>« Qu'en est-il du rab ? » = « Il n'y en a pas ».</p> <p><b>Monsieur Mamberta :</b> « Certains enfants n'ont pas eu leur portion de bolognaïses ».</p> <p><b>Madame Hoffman :</b> « Des petites assiettes vont être commandées pour que les élèves puissent goûter avant d'avoir une portion normale. »</p> <p>Les quantités sont les mêmes pour les petits et les grands (portions = grammage ou avec un ustensile).</p>  |

|  |   |
|--|---|
|  | <p><b>Monsieur Villeroy</b> : « Nous souhaitons l'instauration des serviettes lavables pour cette année. Il faut mettre en place une équipe de projet. »</p> <p><b>Madame Hoffman</b> : « Effectivement, c'est ce qu'il faut faire ». Cette équipe sera constituée avec Madame Gaumont.</p> <p>Question des parents élus : « Quel est le pourcentage de BIO à la cantine ? »<br/>« Il est de 30 à 35% (la loi demande 20%)».</p> <p><b>Monsieur Villeroy</b> : « Et si nous commandions le pain à côté ? ».</p> <p>La boulangerie place Venoise en a-t-elle la capacité ?</p> <p><b>Monsieur Villeroy</b> : « Où en sont les travaux des toilettes ? »</p> <p><b>Madame Hoffman</b> : « La demande prioritaire a été faite ».</p> <p><b>Monsieur Villeroy</b> : « Que va devenir le terrain vague ? »</p> <p><b>Madame Dion</b> (explications laissées par Madame Rochefort avant son départ) : « Les travaux vont commencer en décembre et la partie végétale sera réalisée au printemps. La demande initiale a été respectée sauf le luminaire. Il y aura un terrain basket, un terrain de football avec 2 buts et un terrain neutre en herbe ».</p> <p>Pas d'informations concernant un point d'eau. .</p> <p><b>Monsieur Letrone</b> : « Marquage au sol chemin des écoliers ? »<br/>« Le square Yvonne Guégan va être refait avec le cheminement du parking ».</p> <p><b>Monsieur Doublet</b> intéressé par un pédibus, soutien des parents (APE).</p> |
| <b>ACTIVITES POST et PERI-SCOLAIRES :</b>          |   |
| <p><b>Fonctionnement MJC</b></p>                   | <p>Idem que les autres années. 110 enfants le soir (jusqu'à 135 parfois), 30 enfants le matin. Un animateur par niveau.</p> <p><b>Monsieur Guétin</b> : « Le problème d'avoir des enfants sur 2 sites de maternelle, c'est qu'ils ne sont pas mélangés ? »</p> <p><b>Monsieur Guilmart</b> : « Si »</p> <p><b>Monsieur Guétin</b> : « Il n'y a plus de place à la MJC pour les enfants du quartier le mercredi. »</p> <p><b>Monsieur Guilmart</b> : « Cette année comme toutes les années, il y a eu une semaine de réinscription au mois de juin. Au mois d'août, il y avait une liste d'attente (de 42 enfants). 80% sont Caennais et 60% de Venoix ».</p>  |
| <b>SECURITE et EQUIPEMENTS</b>                     |   |
| <p><b>EXERCICE INCENDIE</b></p> <p><b>PPMS</b></p> | <p>Réalisé en période 1, tout s'est bien passé</p> <p>L'alarme intrusion PPMS est en attente de mise en service. Elle est prévue entre novembre et décembre.</p> <p><b>Monsieur Villeroy</b> : « Quel est l'intérêt ? »</p> <p><b>Madame Dion</b> : « Alerter, sécuriser »</p>  |



|                              |   |
|------------------------------|---|
| <p><b><u>TRAVAUX</u></b></p> | <p>Le 10 novembre aura lieu une visite diagnostique sécurité.<br/><b>Monsieur Villeroy</b> : « Pourrons nous avoir le bilan du passage du référent sécurité EN ? »</p> <p><b>Réalisés</b> : peinture local technique des toilettes, alarme, sol, remplacements rideaux.</p> <p><b>Demands en cours</b> : brises vues, marquage au sol, aménagement local élections, visiophone bureau de dircetion, sanitaires, sonnerie, butée portails maternelle.</p> <p>Parking enseignant : quid des nids de poule ?</p> <p>Porte arrière : problème vigipirate. Plus d'entrée arrière à partir des travaux.</p> |
|------------------------------|---|

Fin de séance à 20h45

**Le secrétaire de séance**

Julie DUFONT



**Le directeur d'école,**

**Président de séance**

Deborah DION

